

APPUI A LA SENSIBILISATION

APPUI A LA SENSIBILISATION

Introduction

L'appui à la sensibilisation vise à s'assurer du soutien effectif des différents intervenants dans l'ECAM2 pendant toute la durée de l'enquête. Les intervenants sont constitués par les autorités administratives, traditionnelles et religieuses, les médias, les ménages.

I – LES AUTORITES ADMINISTRATIVES

Les autorités administratives retenues dans le cadre de la sensibilisation à l'ECAM2 sont: les Gouverneurs et les chefs de Division Économique des 10 provinces, les sous-préfets des arrondissements concernés par les zones de dénombrement.

1 - Les Gouverneurs

Toutes les provinces sont concernées par les opérations de collecte. Les Gouverneurs auront pour principal tâche de répercuter à leurs collaborateurs provinciaux, départementaux (préfets) et d'arrondissement (sous-préfets) les enjeux de l'ECAM2. En second lieu, ils s'assureront du bon déroulement des opérations sur le terrain.

Pour cela, il est envisagé de supporter sur le budget du projet les charges en carburant induites par les déplacements des Gouverneurs dans le cadre de la sensibilisation. Ce traitement s'étendra aux Chefs de division et aux Sous-préfets

2 - Les chefs de Division économique provinciale

Tout comme les Gouverneurs des Provinces, ils interviennent dans la sensibilisation des autorités administratives relevant de leur ressort.

De plus les équipes de collecte peuvent être amenées à utiliser les locaux de la DEP pour diverses opérations.

3 - Les Sous-préfets

Ils constituent les principaux partenaires des équipes de collecte et seront appelés à faciliter les contacts avec les autorités traditionnelles, religieuses et les populations.

II – LES MENAGES

L'adhésion des populations à la phase de collecte est déterminante pour la réussite de l'opération compte tenu d'abord du volume du questionnaire et du dérangement dont les ménages feront l'objet avec les nombreux passages des agents enquêteurs. Pour les encourager à fournir des informations de qualité, il est prévu des dons de nature à l'exemple des seaux dont l'usage peut s'étendre à tous les membres du ménages.

Tableau: Synthèses des charges d'appui à la sensibilisation par province

Nb ménages

Nb arrond

11 532

122

	Urbain	Sémi-urbain	Rural	Quantité	Coût Unitaire en 10 ³ F CFA	Coût total en 10 ³ F CFA
Appui à la sensibilisation						24 885
Douala						2 450
Sous-préfet	8			8	100	800
Ménages	1 500			1 500	1	1 500
Autres	150			150	1	150
Yaoundé						2 450
Sous-préfet	8			8	100	800
Ménages	1 500			1 500	1	1 500
Autres	150			150	1	150
Adamaoua						1 462
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	2	4	7	100	700
Ménages	270	180	243	693	1	693
Autres	27	18	24	69	1	69
Centre						2 361
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	5	9	15	100	1 500
Ménages	216	270	297	783	1	783
Autres	22	27	30	78	1	78

	Urbain	Sémi-urbain	Rural	Quantité	Coût Unitaire en 10 ³ F CFA	Coût total en 10 ³ F CFA
Est						1 662
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	3	5	9	100	900
Ménages	270	180	243	693	1	693
Autres	27	18	24	69	1	69
Extrême-Nord						3 085
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	5	10	16	100	1 600
Ménages	468	288	594	1 350	1	1 350
Autres	47	29	59	135	1	135

Littoral						1 562
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	3	4	8	100	800
Ménages	270	180	243	693	1	693
Autres	27	18	24	69	1	69
Nord						1 561
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	2	4	7	100	700
Ménages	216	270	297	783	1	783
Autres	22	27	30	78	1	78
Nord-Ouest						2 169
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	4	6	11	100	1 100
Ménages	324	216	432	972	1	972
Autres	32	22	43	97	1	97
Ouest						2 698
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	6	8	15	100	1 500
Ménages	414	216	459	1 089	1	1 089
Autres	41	22	46	109	1	109
Sud						1 562
Gouverneur	1			1	150	150
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	2	5	8	100	800
Ménages	270	180	243	693	1	693
Autres	27	18	24	69	1	69
Sud-ouest						1 861
Gouverneur	1			1	150	150

	<i>Urbain</i>	<i>Sémi-urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Quantité</i>	<i>Coût Unitaire en 10³ F CFA</i>	<i>Coût total en 10³ F CFA</i>
Chef de Division	1			1	150	150
Sous-préfet	1	3	6	10	100	1 000
Ménages	216	270	297	783	1	783
Autres	22	27	30	78	1	78